



DEMANDE D'AGRÉMENT DIAGNOSTIQUEUR DANS LE DOMAINE DE L'AMIANTE

☐ PREMIÈRE DEMANDE

☐ RENOUVELLEMENT - Référence du dernier agrément :

Pour toute demande de renouvellement, le dossier est à transmettre au plus tard **trois (3) mois avant la date d'échéance de l'agrément en cours de validité**

La présente demande est à transmettre ou à déposer, soit :

1 à la **Direction du Travail** :

Immeuble PAPINEAU 3^e étage, rue Tepano Jaussen à Papeete
Tél. : 40.50.80.00 – Fax : 40.50.80.05

2 par courrier à l'adresse suivante :

Direction du travail BP 308 – 98713 PAPEETE

3 par mail à l'adresse suivante :

direction.travail@administration.gov.pf

**❗ AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA PRÉSENTÉ
AU COMITÉ TECHNIQUE CONSULTATIF**

Cadre réglementaire de la demande

Article A. 4414-4-1

Avant d'entreprendre des travaux portant sur des activités définies à la sous-section 3 et sur des activités et interventions définies à la sous-section 4 de la section 2 du présent chapitre, le maître d'ouvrage fait procéder à la vérification de la présence d'amiante par un diagnostiqueur indépendant, agréé par le directeur du travail, après avis du comité technique consultatif. Ce diagnostiqueur doit justifier d'une certification référencée « amiante avec mention » en cours de validité, délivrée en application des dispositions du code du travail métropolitain.

Lors de la demande de renouvellement de l'agrément, le diagnostiqueur fournit notamment la liste des diagnostics effectués au cours de la période d'agrément venant à échéance.

L'agrément est délivré pour une durée maximale correspondant à la durée de validité de la certification.

Le maître d'ouvrage communique aux entreprises intervenantes tout document permettant le repérage des matériaux contenant de l'amiante établi par le diagnostiqueur agréé.

À défaut, avant d'entreprendre ces travaux, l'entreprise intervenante réclame ce document au maître d'ouvrage.

I. Renseignements administratifs relatifs à l'organisme demandeur de l'agrément

Raison sociale :

Forme juridique : N° TAHITI :

Représentant légal (prénom, nom et fonction) :

Adresse géographique :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone fixe : Portable: Fax :

II. Renseignements concernant la ou les personnes à agréer

Prénom(s) et nom	Métier exercé au moment de la demande	Téléphone	Adresse postale	Courriel

A. Diplôme(s) de la ou des personne(s) à agréer

Prénom(s) et nom	Diplôme/Qualification/Certification	Lieu et date d'obtention

B. Expérience(s) professionnelle(s) de la ou des personne(s) à agréer

Prénom(s) et nom	Période	Société	Fonction/Emploi

III. Pièces constitutives du dossier

Liste des pièces constitutives du dossier concernant l'organisme demandeur	Pour une première demande	Pour une demande de renouvellement
1. Le formulaire dûment rempli	☐ À fournir	☐ À fournir
2. Une copie des documents justifiant de la création ou de l'existence de l'entreprise en Polynésie française (attestation n° TAHITI ou n° RCS ou K-bis)	☐ À fournir	
3. La liste du matériel possédé à la date de la demande d'agrément et destiné aux épreuves et examens	☐ À fournir	☐ À fournir
4. Une copie de l'assurance professionnelle à jour couvrant l'activité pour laquelle la demande d'agrément est présentée	☐ À fournir	☐ À fournir
5. Tout document justifiant que l'organisme demandeur est conventionné avec un laboratoire pour les analyses « amiante »	☐ À fournir	☐ À fournir Uniquement si modification de la convention avec un laboratoire
Liste des pièces à fournir pour chaque personne physique faisant l'objet d'une demande	Pour une première demande	Pour une demande de renouvellement
6. Une certification référencée « amiante avec mention » (conformément à l'article A. 4414-1)	☐ À fournir	☐ À fournir
7. Un curriculum vitae	☐ À fournir	
8. Une copie du ou des diplômes	☐ À fournir	
9. Une copie du contrat de travail et de ses avenants, si la personne à agréer est salariée	☐ À fournir	
10. La liste des diagnostics effectués au cours de la période d'agrément venant à échéance		☐ À fournir
11. Un courrier du diagnostiqueur s'engageant à conserver son indépendance par rapport à l'entreprise dans laquelle il sera amené à intervenir pour un diagnostic amiante	☐ À fournir	☐ À fournir

IV. Engagement du demandeur

Je, soussigné(e),

certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-avant.

Fait à, le

Signature du demandeur